



REPUBLIQUE FRANCAISE

La Présidente
du Tribunal Administratif de Caen

Vu le code de justice administrative et notamment son article L. 774-1 ;

En application des dispositions susvisées, Mme Audrey MACAUD, M. Frédéric CHEYLAN, M. Arnaud MARCHAND, M. Michel BONNEU, M. Benoît BLONDEL, M. Pierre MARTINEZ, Mme Mireille PILLAIS, Mme Céline ABSOLON, Mme Céline De GÉLAS, Mme Ingrid SÉNÉCAL et Mme Nathalie GROCH sont désignés pour exercer les fonctions prévues à l'article L. 774-1 du code de justice administrative.

Fait à Caen, le 2 septembre 2024.

H. ROULAND-BOYER